



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 avril 2026

Compte Rendu

(Convocation du 13 avril 2026)

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOISSIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame SEYCHELLES Véronique, le Maire.

Présents : Mmes CARLIER Cécile, GUILLOUD Paulette, HERVE Sylvie, MARCADEUX Alicia, SEYCHELLES Véronique, MM BERTHON Patrick, DEMALANDER Sylvain, DURAND Matthieu, GARNIRE Bastien, GINET Vincent, PFEIFLE Michel.

Excusés : Mmes ANGLADE Virginie, CAILLAT Anaïs, TORRICELLI Blandine, Mr MERMET Romain

Mme Cécile CARLIER est nommée secrétaire de séance.

✓ Délibération N°2026/23 : **SECURISATION DU ROUSSET – TRONCON 2**

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que lors de la réunion organisée avec les habitants du Rousset et du Luthau, en la présence de l'entreprise GeoConcept 3D, en charge du diagnostic du projet, et de Mr GUIBOREL du département, il a été convenu avec les habitants d'effectuer les travaux du tronçon 2 : la mise en place de 3 feux et la réalisation d'un cheminement piétonnier nécessitant le déplacement de l'abri bus.

Ce tronçon concerne également la commune de Blandin qui va parallèlement à Doissin, déposer un dossier DETR pour ce tronçon.

Madame le Maire expose que le projet dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de l'étude réalisé par GeoConcept 3D

- Cheminement piétons pour sécurisation carrefour RD51 k / VC20 et VC21 uniquement sur Doissin : **10 083.60 € HT**
- Carrefour à feux RD51k / VC 27 sur Doissin et Blandin (50% / 50 %) : **43 585.80 € HT soit 21 792.90 € par commune**

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ainsi que du département.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

		Montant HT	Taux
<i>Cout de l'opération</i>			
Etude de sol		8 790.00 €	
Mission pro		2 213.00 €	
Travaux prévisionnel DOISSIN		31 876.50 €	
	TOTAL	42 879.50 €	100%
<i>Financements publics</i>			
Etat	DETR	8 575.90 €	20 %
Département		15 938.25 €	37.17 %
<i>Auto-financement</i>			
Fonds propres		18 365.35 %	42.83 %
Emprunt			
	Total HT	42 879.50 €	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 1^{er} semestre 2027

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 2^{ème} semestre 2027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 31 876.50 € HT
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** la Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h30.